



M.

France

Zurich, le 4 août 1998

KC/ac

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 10 juillet 1998 et vous prie de bien vouloir excuser le retard avec lequel je vous répons, dû aux énormes quantités de lettres qu'a reçues la FIFA pendant et depuis la Coupe du Monde.

Je regrette que plusieurs membres de votre club n'aient pu assister aux matches mais je vous informe que la vente des billets est gérée par les différentes associations nationales ou d'autres organismes officiels comme les tour-opérateurs agréés par le Comité Français d'Organisation. Pour chaque match, la FIFA reçoit 20% des places vendables qui sont distribuées selon les critères suivants: 40% pour chacune des deux associations nationales dont l'équipe prend part au match et les autres 20% pour toutes les autres associations nationales membres de la FIFA, hormis la France. Par conséquent, votre estimation de 15,000 - 20,000 places pour les pays participants est très loin de la politique de billetterie qui, d'ailleurs, a été sévèrement critiquée par la presse étrangère pour sa discrimination prétendument **pro-française**.

Les billets destinés à la vente en France, environ 65% du total, ont été gérés par le CFO, en coopération avec la FFF. Cette vente antérieure à la famille du foot en France a aidé à assurer les opérations du CFO et à la préparation de la Coupe du Monde. Pour de plus amples informations sur ce système de vente, je vous conseille de contacter le CFO, au numéro de fax suivant: 01 4414 1800.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

FIFA

Keith Cooper

Directeur de la Division Communication